



INSCRIPTIONS ÉTÉ 2026

☀️ à partir de la 6^{ème} ☀️

Du lundi 6 juillet au 28 août 2026



De 13h30 à 18h30

De 10 ans à 17 ans

Centre Socioculturel de Metz Centre

Arc-En-Ciel

71 rue Mazelle – 57000 METZ

09.50.11.65.71 arcencielmetz.jeunes@gmail.com



PLANNING RÉSERVATION ÉTÉ CLUB ADOS

Numéro de téléphone des PARENTS :

Adresse mail pour envoi de la facture :

ENFANTS

Nom : Prénom :

.....

Né(e) le

Nom : Prénom :

.....

Né(e) le

Demi-journée de 13h30 - 18h30 Inscription à la semaine complète		Cochez ici ↓	J'autorise mon enfant à rentrer seul à partir de 17h la semaine du :
Semaine 1	Du 6 Juillet au 10 Juillet 2026		OUI/ NON
Semaine 2	Du 15 Juillet au 17 Juillet 2026		OUI/ NON
Semaine 3	Du 20 Juillet au 24 Juillet 2026		OUI/ NON
Semaine 4	Du 27 Juillet au 31 Juillet 2026		OUI/ NON
Semaine 1	Du 3 Août au 7 Août 2026		OUI/ NON
Semaine 2	Du 10 Août au 14 Août 2026		OUI/ NON
Semaine 3	Du 17 Août au 21 Aout 2026		OUI/ NON
Semaine 4	Du 24 Août au 28 Août 2026		OUI/ NON

Je soussigné(e)..... déclare accepter les conditions de réservation et de paiement et accuse réception du règlement de fonctionnement.

Votre enfant peut rentrer seul ? Merci d'entourer la case "Oui" ou "Non" en fonction de la ou les semaines auxquelles votre enfant est inscrit.

Date :

Signature :

ALSH ÉTÉ 2026 - Règlement de fonctionnement

Âge

Les enfants sont acceptés à partir de la classe de 6^{ème}.

Horaires d'ouverture

De 13h30 à 18h30 du lundi au vendredi (*sauf jours fériés*)

Il est impératif de venir chercher votre enfant à 18h30 dernier délai. En cas de dépassement horaire une pénalité de 5€ par 1/4 d'heure de retard sera facturée.

Si votre enfant rentre seul, merci de l'indiquer sur le planning de réservation ci-après.

Horaires d'accueil : entre 13h30 et 14h00 / Horaires de départ : entre 17h00 et 18h30.

Assurance : Veillez à ce que votre enfant soit couvert par une assurance extrascolaire.

Objets personnels

Il est fortement déconseillé de ramener à Arc en Ciel des objets personnels. Nous déclinons toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol de tout objet. Les téléphones portables sont acceptés mais les jeunes pourront les utiliser uniquement pendant les temps libres et sous l'accord du responsable du groupe.

Projets Éducatif et Pédagogique

Les différents textes encadrant nos interventions auprès des enfants sont consultables sur notre site internet ou sur demande à l'accueil d'Arc en Ciel.

Respect et discipline

Les enfants qui fréquentent le centre de loisirs Arc en Ciel s'engagent à adopter une attitude convenable et respectueuse vis-à-vis des autres enfants et des adultes. En cas de comportement inadapté, un enfant peut encourir une exclusion temporaire ou définitive.

La journée type

- 13h30 - 14h00 : Accueil / temps libre
- 14h30 - 16h30 : Activités/Sorties/ Goûter sur place ou en sortie
- 17h - 18h30 : Activités et temps libre / **retour au centre entre 17h et 17h45 en fonction des sorties.**

Modalités d'inscription et de paiement

Inscription

- Le dossier est disponible au centre ou sur le site <http://arcenciel.centres-sociaux.fr/>
- L'inscription se fait à la semaine.
- Fin des inscriptions le **Vendredi 26 juin 2026 sous réserve des places disponibles.**
- Réservations définitives et non modifiables.
- Votre règlement doit nous parvenir à réception de la facture afin de valider l'inscription. Dans le cas contraire, la place ne sera pas réservée.
- Fournir impérativement les AIDES AUX TEMPS LIBRES de la CAF avec votre dossier d'inscription si vous souhaitez les utiliser.
- Aucune annulation ne sera remboursée.

Paiement

Vous pouvez régler par virement, en espèces, par chèque, chèque vacances, C.E.S.U. Paiements en carte bancaire non acceptés.

Sorties: Renseignez-vous à l'avance sur les modalités en cas de sortie. Pensez à prendre connaissance des horaires de départ et de retour, qui figurent notamment sur le planning d'activités et sur le panneau d'affichage.

VACANCES ÉTÉ 2026

Amplitude 13h30 - 18h30

Quotient familial	Semaine entière <i>(Uniquement les après-midi)</i>	Semaine de 3 jours du 15 au 17 juillet 2026
Moins de 400	25,00 €	15,00
de 401 à 700	30,00 €	18,00
de 701 à 1000	35,00 €	21,00
de 1001 à 1300	40,00 €	24,00
de 1301 à 1600	45,00 €	27,00
de 1601 à 1900	50,00 €	30,00
Plus de 1900	55,00 €	33,00

Cotisation annuelle

(Valable du 01/09/2025 au 31/08/2026)

1 enfant : 10,00 €

2 enfants et plus : 15,00 €

(1) si le quotient familial n'est pas fourni par la CAF, il est calculé suivant le même principe à partir de la feuille d'imposition qui devient le repère

Pour plus de renseignements

09.50.11.65.71

<https://arcencielmetz.fr/category/adolescents/>

ou par mail à arcencielmetz.jeunes@gmail.com